

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 37

Artikel: Antoinette-Marceline : [suite]
Autor: Séguin, Alfred
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188362>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANTOINETTE-MARCELINE.

VIII

Une phase de nouvelles épreuves s'ouvrait alors devant Marceline-Antoinette.

Elle avait montré des qualités supérieures comme simple auxiliaire parmi quinze ou vingt individus. Le surnom de « belle moissonneuse » permet d'imaginer l'attention particulière dont elle fut l'objet, durant des travaux essentiellement rustiques.

Dorénavant, notre héroïne allait se trouver sans cesse en communication directe avec les maîtres du logis.

Les caractères dans la vie intime sont obligés de se montrer au naturel, avec leurs bons ou leurs mauvais côtés. Alors s'éleva une inquiétude chez notre intéressante paysanne :

Ceux de Simone et d'Eustache seraient-ils supportables ? Celui de leur commensale, jugé d'avance très agréable, aurait-il à perdre ou à gagner ? Une susceptibilité de vieilles gens ne pourrait-elle pas anéantir les chances du succès déjà si bien établies ?

Marceline-Antoinette eut l'adresse de bientôt savoir exactement sous ce rapport à qui elle avait affaire.

Les goûts, les faiblesses de l'homme et de la femme, loin d'être des obstacles, devinrent utiles, parce qu'elle sut les respecter ou les flatter à propos, avec beaucoup d'adresse.

Une fine intelligence brilla donc chez elle en toutes choses ; depuis les détails du ménage, en première ligne desquels ses hôtes plaçaient une sévère économie, une grande exactitude, jusqu'aux soins, aux prévenances dont les mêmes personnes se virent entourées ; et cela sans affection, sans excès, avec l'aisance, la spontanéité qui naissent de l'habitude ; car chez les tisserands de Pétignac, c'était la même façon d'agir.

Vanterons-nous une patience, une régularité d'humeur, parfois méritoire, ce qui ne passa point inaperçu ? insistons plutôt sur un enjouement sincère puisqu'il prenait sa source dans l'espoir de réussir ; bonne humeur tellement communicative que, malgré leurs soucis, Eustache et Simone furent souvent incapables de lui résister.

Il y eut encore pour l'esprit droit, pour l'excellent cœur de Marceline-Antoinette, maintes occasions de se mettre en lumière.

Aucun malheureux ne s'éloignait les mains vides et sans que les bienveillantes paroles ne s'ajoutassent à l'aumône. Ces procédés étaient nécessaires pour atténuer des griefs de longue date, excités par la dureté verbale des propriétaires de Cour-Neuve.

Non seulement la réputation devint meilleure, mais ce furent des actions de grâce auxquelles nos vieux égoïstes s'étonnèrent de n'avoir jamais été sensibles.

— Décidément, reconnaissent-ils, cette Antoinette est tout à fait une femme d'intérieur.

Contraints de s'absenter pour la foire de Montendre, qui les attirait chaque année à la même époque, Eustache et Simone confieront avec les clefs la surveillance de Cour-Neuve à une jeune fille si digne de les remplacer.

Le fait est que, loin de péricliter, tout marchait à merveille durant ce voyage indispensable.

Au retour, ce fut de l'enthousiasme.

Les fermiers déclarèrent que tant de perfections chez une seule personne étaient rares et que, coûte que coûte, Antoinette Perrin devait rester avec eux.

C'était donc le moment où jamais, de recueillir le fruit d'une héroïque entreprise. Marceline-Antoinette n'avait pas oublié que Jean-Louis attendait de ses nouvelles avec impatience. Rappelons qu'un mendiant servait de courrier à une active correspondance entre les deux fiancés de cœur.

Délivré par ce moyen du tourment causé par les suspicions de la Giraude qui, jalouse, était experte à enflammer l'imagination d'un jaloux, on aurait déjà vu Jean-Louis accourir, sans la double injonction expresse de ne rien gâter par trop de hâte et d'être prêt à venir aussitôt qui lui serait envoyé un signal.

— C'est bien, fit-il répondre. J'arriverai vite, car je vais loger dans les environs de Cour-Neuve.

Néanmoins, de grandes appréhensions menacèrent d'emboîter la divine espérance qui soutenait le courage d'Antoinette-Marceline.

C'est annoncer la réapparition de sa rivale.

Malgré, blème, au sortir d'une sérieuse indisposition résultant de la morsure de la vipère, cette femme symbolisait plus que jamais, de fait et d'aspect, une haine incarnée.

(*La fin au prochain numéro.*)

Boutades.

Un mari faisait l'autre jour ses confidences à l'avocat M., lui exposant les torts graves dont sa femme s'est rendue coupable, et demandant séparation.

— Qui jamais aurait pu supposer... disait-il, une femme qui n'avait absolument rien et que j'ai épousée par amour.

— Je comprends votre douleur, fait l'homme de loi avec bonté. Si vous l'aviez épousée pour sa fortune, il vous resterait au moins une consolation.

Nous avons assisté, l'autre jour, en chemin de fer, à un petit incident assez comique.

Un pasteur monte en wagon et veut passer dans le compartiment des non fumeurs. Ce compartiment étant rempli, il appelle un employé pour obtenir une place. L'employé voyant l'impossibilité de satisfaire à son désir, le prie de rester pour le moment dans le compartiment voisin, presque vide.

— Très bien, lui répond l'ecclésiastique, lorsque vous irez dans l'autre monde, je vous mettrai aussi où il y aura de la place.

Peu rassurant pour les employés de ligne.

Les Moustaches. — Quelqu'un qui aime énormément à savoir le pourquoi des choses, a voulu se rendre compte des raisons qui justifient le port de la moustache. Il a patiemment interrogé un grand nombre de personnes, et voilà leurs réponses en substance :

On porte des moustaches pour éviter de se raser, réponse de neuf personnes ; pour ne pas attraper des rhumes de cerveau, douze ; pour cacher une dentition défective, cinq ; pour dissimuler des protubérances nasales trop prononcées, cinq ; pour ne pas être pris pour un Anglais, deux ; pour ne pas ressembler à un maître d'hôtel, sept ; parce qu'on est au service militaire, six ; parce qu'on y a été, vingt-un ; parce que Madame les aime, vingt-huit.

Et pas une personne interrogée n'a osé déclarer qu'elle portait des moustaches parce que ça lui allait bien !

L. MONNET.